



Votre maître d'œuvre HD2

Le **Maître d'Œuvre** Habitat & Développement Durable a pour objectif principal de garantir la conception, ainsi que la réalisation de votre projet d'habitat, dans les meilleures conditions de tranquillité et de sécurité.

Véritable spécialiste et économiste de la construction, il vous renseigne ou vous conseille suivant vos désirs, vos attentes, sur les techniques ou les différents matériaux de construction, en toute neutralité et indépendance.

HD2 vous propose une Maîtrise d'Œuvre véritablement complète, comprenant en premier lieu **l'Etude Globale** personnalisée de votre projet, dans le cadre de laquelle sont produits tous les plans et les documents, références indispensables à la compréhension de chacun, comme à l'exécution ultérieure fidèle des travaux. (Relevés, plans, plannings, descriptifs, devis...)

Après avoir validée avec vous cette étape déterminante, **HD2** sera alors en mesure de réaliser votre projet bien défini.

Indispensable si vous avez peu de temps à consacrer à vos travaux, ou bien si plusieurs corps de métier doivent être combinés, le Maître d'Œuvre **HD2** sera chargé du bon déroulement de vos travaux. Sa mission orientée vers la réalisation visera notamment :

- Les démarches et autorisations administratives, (déclaration de travaux, permis de construire...)
- La définition de la date d'ouverture du chantier et du planning prévisionnel des travaux,
- L'harmonisation des différentes actions dans le temps avec la validation des commandes.

Votre Maître d'Œuvre demeure votre principal interlocuteur, il optimise l'exécution et l'avancement de votre chantier. Il maîtrise les missions de chantier en fonction des différentes contraintes.

- La coordination et suivi de planning en concertation avec les entreprises et artisans,
- Le pilotage et la diffusion des informations à toutes les parties concernées,
- Le suivi de la qualité, de la sécurité des personnes et du délai prévu pour la réalisation,
- La direction et la comptabilité des travaux, votre Maître d'Œuvre organise et dirige les réunions de chantier puis en rédige les comptes rendus. Il établit le décompte provisoire et final des travaux et propose les règlements intermédiaires et définitifs.
- L'assurance de travaux parfaitement achevés et garantis,
- L'organisation de la réception des travaux, (Contrôle final déclenchant le début des garanties de votre bâtiment. Garantie de parfait achèvement, de bon fonctionnement et décennale...)

Votre Maître d'Œuvre **HD2** est aussi l'interface idéale, bienveillante, entre vous-même, le Client Maître d'Ouvrage et l'ensemble des exécutants.

Contactez-nous